



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E62767

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2027

ÉDITÉ LE

24/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SAS

Capital : 201 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 83 B 73

Siret : 327 045 811 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4020327

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 128695

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1286951

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : EQUIPEMENTS VONTHRON

2 RUE JEAN MERMOZ
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Téléphone : 03 89 20 99 33

Fax : 03 89 20 99 30

Portable :

Site Internet : <http://www.entreprise-vonthron.com>

E-mail : info@equipements-vonthron.fr

Responsabilité légale :
EQUIPEMENTS NAEGELEN (916 820 947) / VONTHRON JORIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 114

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	07/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	25/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.